

FICHE D'ACCÈS

OÙ NOUS TROUVER



L'École européenne de Bruxelles IV (Laeken) est située Drève Sainte-Anne 86, 1020 Bruxelles. Elle est accessible facilement **en transports en commun, à vélo, à pied** ou en combinant plusieurs moyens de transports dits de mobilité douce.

TRANSPORTS EN COMMUN



L'école est desservie par les transports en commun suivants :

Bus (arrêt devant l'école)

- STIB-MIVB : **53 Schola Europea**
- De Lijn : **R30, R31, Brussel Schola Europea**



Tram - Métro (+ 10 min. de marche ou corresp. bus 53, R30, R31)

- STIB-MIVB : Métro **6**, Trams **62, 93 Bockstael** ; Métro **6**, Tram **19 Stuyvenbergh**

Train (+ 10 min. de marche ou corresp. bus 53, R30, R31)

- SNCB/NMBS : **S3, S4, S10 Gare de Bockstael**

L'école est facilement **accessible depuis les trois gares ferroviaires principales** de Bruxelles (Midi, Central, Nord).

Planifiez votre voyage sur : [SNCB/NMBS](#), [STIB/MIVB](#), [De Lijn](#).

VÉLO



Des espaces sont aménagés à l'intérieur de l'école pour les vélos des élèves et membres du personnel. Les visiteurs peuvent attacher leur vélo à l'extérieur de l'école.

Plusieurs stations [Villo!](#) se situent à proximité de l'école :

- Station : 307 – **Karel Bogaert** (+ 9 min. de marche)
- Station : 095 – **Bockstael** (+ 14 min. de marche)
- Station : 194 – **Stuyvenberg** (+ 13 min. de marche)

Planifiez votre voyage sur : [Bruxelles Mobilité – Choisir son trajet](#).

PMR



L'école et ses bâtiments sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Des places de parking sont disponibles pour ces visiteurs mais doivent être réservées au préalable.

VOITURE



Nous privilégions la mobilité douce et **déconseillons** à notre communauté scolaire et nos visiteurs **de nous rejoindre en voiture**.

Si votre déplacement ne peut s'effectuer autrement, voici quelques informations pratiques (certaines sont susceptibles de changer en fonction des décisions prises par la Ville de Bruxelles) :



Le parking souterrain de l'école est réservé aux membres du personnel. Il dispose de 163 emplacements.

Le stationnement est **payant dans les rues** aux alentours de l'école.

Afin de garantir la sécurité de notre communauté scolaire, nous vous demandons de ne **pas stationner votre véhicule devant les grilles de l'école**.

Pour préparer votre visite, [consultez le plan de stationnement de la Ville](#).

En cas de modification du plan de stationnement de la Ville, notamment en ce qui concerne les zones payantes, l'École ne pourra, en aucun cas, être tenue responsable d'une éventuelle amende. Nous vous recommandons donc de vérifier les règles en vigueur à l'endroit où vous souhaitez stationner votre véhicule.

LIVRAISONS ET FOURNISSEURS



Les livraisons se font via l'entrée située au numéro 86, près de la loge des vigiles, en dehors des départs et arrivées des autocars du transport scolaire de l'APEEE.